

quer en même
ffenser notre

imés Frères ;
barbare enva-
on esclavage ;
s nuages char-
énitents nous
orruption des
cté, la pureté

ous les saints
e et de la ren-
le l'Eglise qui
era à rétablir
ir les États et
é des mœurs,

atriarcat.



t insigne

ulée-Concep-
cé au monde.
depuis la dé-
loit être tout
de ce grand

sés, un grand
s les nations
u pour le 8

décembre. Toute l'année, des pèlerinages se dirigeront vers Rome qui n'est pas moins la cité de Marie que la cité des Papes.

Dans tous les pays du monde chrétien, les fidèles sont invités à entrer dans ce mouvement à la gloire de Marie. On leur recommande également les pèlerinages aux sanctuaires régionaux et nationaux de la Sainte Vierge. Ils prendront part à l'hommage d'un diadème de pierres précieuses que Pie X veut, au nom du monde catholique, offrir à Marie, en couronnant son image.

Dans nos diocèses, la voix des évêques a déjà retenti : elle convoque les fidèles pour le 8 de chaque mois ou le dimanche suivant à la messe votive chantée en l'honneur de l'Immaculée ; elle recommande la pieuse invocation : « O Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous ! » Elle engage les fidèles à revêtir le scapulaire de l'Immaculée-Conception, appelé le scapulaire bleu, si riche en faveurs spirituelles, enfin elle invite les prêtres à rappeler aux fidèles les enseignements de l'Eglise touchant cet ineffable mystère de l'Immaculée-Conception.

C'est un vœu trop cher à nos cœurs pour que nous n'y répondions pas aussitôt. Chaque mois de cette année notre *Revue* chantera, à défaut d'hymnes, du moins son petit cantique à l'Immaculée. Nous voudrions qu'entre tous les fidèles, les Tertiaires, membres de l'Ordre dévoué corps et âme, dès le début, à l'Immaculée-Conception, fussent les plus fervents et les plus tendrement affectionnés à « Celle qui sous ce glorieux titre est la patronne première de l'Ordre Séraphique : *sub hoc tanto mysterio, Ordinis Seraphici patrona principalis* (1).

D'abord, qu'entendons-nous par ce mot d'Immaculée-Conception et que nous enseigne ce dogme ? Par l'Immaculée-Conception on entend d'après les paroles mêmes de la définition faite par Pie IX : « Que la bienheureuse Vierge a été, dès le premier instant de sa conception, par une grâce singulière et un privilège de Dieu tout-puissant, et en vue des mérites de Jésus-Christ Sauveur du genre humain, préservée et totalement exemptée de la tache du péché originel.

Il y a dans l'esprit de beaucoup d'hommes et même de catholiques d'étranges erreurs sur le compte de ce dogme de notre foi.

Il en est qui veulent y voir une dérogation aux lois de la nature dans la naissance de Marie. Il ne s'agit pas de cela. Jésus seul a été conçu du Saint-Esprit, au sein de Marie, contre toutes les lois de la

(1) Martyrologe romano-séraphique.